

L'ÉTOILE DU NORD

Agriculture, Colonisation, Commerce et Industrie.

ABONNEMENTS.

CANADA ET ÉTATS-UNIS.

Un an.....50cts

Six mois.....25cts

L'abonnement est strictement payable d'avance.

Journal Hebdomadaire,

Paraissant le Jeudi.

ALBERT GERVAIS, Propriétaire et Administrateur.

BUREAU ET ATELIER : RUE MANSEAU.

Rédigé par un Comité de Collaborateurs.

ANNONCES.

1^{ère} insertion par ligne.....10cts
Insertions subséquentes.....5

Les annonces à long terme seront publiées à des conditions avantageuses.

Pour pouvoir discontinuer de recevoir le journal, il faut donner un avis d'au moins quinze jours avant l'expiration de son abonnement et avoir payé tous les arrérages.

5^{ème} ANNEE

JOLIETTE, JEUDI 27 SEPTEMBRE 1888

No 8

No. 13

LES

DRAMES DE LA VIE ET DE LA MORT

PREMIERE PARTIE

CHAPITRE VII.

Et sans oser retourner la tête, dans la crainte que le dernier adieu lui enlève un stupide courage, il s'enfuit à travers les landes et les bruyères encore humides de pluie, courant vers la mort qu'il sait y trouver, au sommet de ces rochers aux pieds desquels hier encore s'abritait la petite Germaine.

Dans sa course enfiévrée il ne veut rien voir des harmonies de l'aube naissante, il étouffe dans son cœur les souvenirs si doux du passé, il voile son âme, sa conscience, en présence du redoutable avenir qui apparaît devant lui.

Arrivé au point où la falaise se dresse à pic au-dessus des flots tumultueux, il s'arrête un instant, jette autour de lui un regard navré, anxieux, désespéré.

— Pardonnez-moi, mon Dieu ! s'écrie-t-il.

Et la tête cachée dans ses mains, il se précipite dans le vide.

Martine cependant s'est éveillée sous le bruit du vent, et cherche dans l'obscurité à écarter la pénible vision qui trouble son sommeil.

— Robert, murmure-t-elle doucement, puis elle appelle plus fort. Pas de réponse.

Inquiète, elle se lève, rallume la lampe et remarque le désordre de l'appartement, la porte encore ouverte, l'absence de son mari et la lettre oubliée sur la table.

Une terreur involontaire s'empare de la malheureuse femme, elle ose à peine braver l'obscurité pour chercher au dehors celui qui peut la rassurer, tout est pour elle un sujet de trouble, de mystère. N'y résistant plus et pour fixer sa raison qu'elle sent l'abandonner, elle approche de la lumière le billet au bas duquel trois mots seulement, tracés par Robert, y brillent en caractères de feu.

— Je meurs ! je t'aime, pardon !
C'en est assez pour foudroyer Marthe qui tombe inanimée.

CHAPITRE VIII.

Le jour s'est levé, un soleil radieux fait scintiller aux arbres les gouttes de pluie, les passereaux chantent en séchant leurs ailes sur le toit de la chaumière, le ruisseau a repris ses murmures et les roses sur le bord de la fenêtre se relèvent après l'orage de la nuit.

Au dehors la nature a retrouvé ses joies, revêtu ses habits de fête, mais dans l'humble maisonnette règne le silence, le désespoir. Marthe, sans forces, sans voix, les yeux à demi fermés, présente l'image de la mort ; Germaine est près d'elle l'entourant de ses bras, la couvrant de baisers, l'appelant de tous les noms qui naguère mettaient le sourire sur les lèvres de sa mère ; tout est inutile, rien ne peut faire sortir l'infortunée de son immobilité. Pourtant elle vit, sa poitrine se soulève par des mouvements spasmodiques ; dans ses yeux passent parfois un rayon allumé par la fièvre, puis s'est tout ;

Autour de Marthe s'agitent des voisins, des curieux. Nanon leur raconte ce qu'elle a vu en rentrant le matin, c'est-à-dire sa maîtresse à demi morte, tenant entre ses mains un papier froissé et la petite fille pleurant sur le corps de sa mère.

Le curé appelé a compris qu'il est en présence d'un de ces drames laissant après eux la honte et le désespoir ; sur le billet que Marthe tient toujours dans ses mains crispées, il lui a suffi de lire un mot pour diriger des recherches discrètes : elles ne sont ni difficiles ni longues, les herbes foulées, la marque des pas de Robert dans le sol détrempe, le conduit au sommet de la falaise ; aux pieds des rochers est une empreinte sanglante, sur le bassin flotte encore le chapeau de l'infortuné. Le fond de la crique est exploré, les anfractuosités sont fouillées, sondées... rien ! les courants ont entraîné le cadavre vers le large, les pêcheurs interrogés n'ont rien vu, rien entendu en relevant leurs filets au point du jour ; rien que le cri des oiseaux de mer, rien que la blanche voile d'un contrebandier fuyant à l'horizon.

Tout est donc fini ? Il n'y a plus d'espérance à donner à la pauvre femme, pas même cette dernière et suprême consolation qui adoucit l'heure terrible des adieux, en songeant que des lèvres aimées se sont fermées à jamais, murmurant une prière d'amour et de pardon aux pieds du Sauveur.

Le digne prêtre comprend de quelle douloureuse mission la Providence le charge, mais il sait aussi quelles paroles elle mettra sur ses lèvres pour la rendre moins cruelle et il revient vers Marthe, toujours plongée dans la même prostration.

Cependant elle a entrevu les cheveux blancs du prêtre et d'une voix faible, tremblante, elle l'interroge par un seul mot :

— Mon père !
— Dieu, mon enfant, a des miséricordes dont nul ne peut ici bas mesurer les profondeurs.

Et il prend la main que Marthe tend vers lui avec l'espoir du naufragé.

— Mon mari ! mon Robert bien aimé ! reprend-elle se soulevant à demi, l'avez-vous trouvé ? savez-vous où il est ?

— Non, jusqu'à présent nos recherches ont été inutiles.

— Alors ! demande Marthe les yeux agrandis par l'épouvante, comment si une terrible vision se dresse devant elle.

— Alors, mon enfant, murmure le vieux prêtre, la voix mouillée par les larmes il faut prier, prier avec ce petit ange, qui déjà joint ses mains innocentes, et demander au Dieu miséricordieux le pardon de son père.

Un sanglot terrible et désolé brise la poitrine de Marthe ; elle l'étouffe en se rejetant sur l'oreiller. La malheureuse a tout compris !

C'est alors que le prêtre lui murmure tout bas de ces mots qui sans doute n'appartiennent pas à la terre, que le monde ne sait pas ou ne veut pas savoir, mais ces paroles rendent les larmes moins brûlantes et Marthe les laisse couler en serrant sur son cœur l'enfant qu'elle est désormais seule à aimer.

Pendant le jour elles restèrent toutes les deux ensemble ; le bon curé savait que ceux qui souffrent ont besoin de se recueillir dans leur

douleur. Il insista néanmoins pour les recevoir dans son modeste presbytère, avant que la nuit vint avec ses ombres donner un corps au tristes pensées du jour. Il se chargea d'écrire à M. de Livoy, Marthe n'ayant pas la force. Dans sa lettre, il raconta sans commentaires ce dont il avait été témoin et y renferma le billet sur lequel Robert avait fixé sa dernière pensée.

Ce billet écrit par M. Rigaud, était un cri d'alarmes, un conseil donné à son ami et renfermait les mots suivants :

“ Monsieur Dorel arrive de Nice, une lettre anonyme t'a dénoncé coupable d'un crime que tu ne peux avoir commis ; l'inspection des livres de caisse a montré la disparition de 50 000 francs, on t'accuse d'avoir soustrait cette somme pour continuer de folles expériences. Dans tous les cas, il faut fuir, car une plainte est déposée, les scellés sont mis sur ta demeure, un mandat d'amener est lancé à la gendarmerie de C***. Pars immédiatement à la réception de cette lettre, l'île de Jersey est à ta portée et compte sur ton ami pour défendre ton honneur.”

“ FRANÇOIS RIGAUD.”

Robert était coupable, moins d'intention que de fait, car il comptait sur l'achat de sa machine par l'État pour remettre dans la caisse de l'usine d'argent qu'il y avait puisé ; oui, il était coupable ! et il ne comprit l'énormité de sa faute qu'au moment où les conséquences vinrent l'accabler. Il se les exagéra peut-être, avec la même facilité qu'il avait mise à passer outre, alors que sa conscience l'avertissait qu'il faisait mal ; sans réfléchir qu'en fait d'honneur, de délicatesse il n'est pas de petites choses, et que celui qui fait à ses principes une première concession, quelque minime qu'elle soit, a déjà un pied dans l'abîme.

Ah ! ces faiblesses, cette absence de caractère qui conduisent à toutes les lâchetés, c'est bien la maladie de l'époque, une plaie qui ronge les chairs vives de l'humanité, un cancer hideux qu'elle n'a même plus la pudeur de voiler.

Devant ces ravages, le philosophe, le moraliste s'arrêtent effrayés, se demandant où peut être le siège de ce mal ? Quelle en est la cause ? Le légiste inquiet de l'avenir redouble la sévérité de ses peines. Vaines recherches ! soins inutiles, tant qu'on n'aura pas arrêté l'immoralité qui s'avance, coupé dans sa racine même le fléau qui menace la société : l'amour des jouissances matérielles.

Et qui a érigé ce culte de l'égoïsme ?

Vous tous par vos théories athées vos écrits qui amollissent les cœurs, rendent les mœurs faciles et honteuses !

Nous aussi par nos indulgentes faiblesses, nos compromissions !

Ah ! sachons-le bien, nous sommes perdus si nous n'apprenons aux générations qui se lèvent à honorer la vertu si humble qu'elle soit, à flétrir le vice, si haute qu'il soit placé.

A l'œuvre donc, hommes de bonne volonté ! et pour premier exemple donnons à nos fils celui de la plus belle victoire : celle de l'homme vainqueur de lui-même !

.....
Le lendemain Marthe, brisée par

les émotions de la veille, encore étourdie par le choc de la douleur, était assise dans la seule pièce du presbytère Germaine, sur ses genoux gardait le silence, essayant par un baiser les larmes qui coulaient des yeux de sa mère ; la pauvre petite, sans comprendre encore la portée des terribles événements qui venaient de se passer, ne voyait que le chagrin de celle qu'elle aimait et en éprouvait le contre-coup. L'absence de son père en était la cause, aussi n'adressait-elle aucune de ces questions dont les enfants de son âge se montrent prodiges dans leur cruelle innocence.

Tout-à-coup Marthe fut distraite de ses tristes pensées par un bruit de voix qui venait rompre le silence de l'humble maison, il lui sembla reconnaître celle de son oncle. C'était impossible, la lettre du curé partie la veille ne pouvait être à Paris que dans la soirée de ce jour et, malgré toute sa diligence, le général n'arrivera pas avant deux jours.

Cependant le son lui parvient plus distinct, le doute n'était plus permis M. de Livoy avec le commandant Morvan se présentèrent bientôt à la jeune femme.

— Mon oncle ! s'écria-t-elle en se jetant dans ses bras.

— Chère enfant, oui c'est moi... modère ton émotion, je comprends ton chagrin, tes regrets ; ne te déssole pas ainsi ; la chose est moins grave que tu ne le penses : tout est arrangé.

(A continuer)

AVIS.

Mme Vve GEORGE GILMOUR offre en vente les propriétés suivantes, savoir :

1^o Un terrain situé en la paroisse de St-Thomas, connu sous le No 461, en la concession Lachaloupe, avec une bonne bâtisse en pierre contenant un MOULIN A FARINE, UN MOULIN A CARDER, FOULER ET PRESSER, ET POUVOIR D'EAU, Etc., Etc.

2^o Un autre terrain situé au Nord-Est de la rivière Lachaloupe, paroisse Ste-Elisabeth connu sous le No 140.

3^o Un lot de terre situé en la ville de Joliette connu sous le No 502, Domaine, au Nord-Ouest de la rue DeLanaudière.

4^o Un autre lot de terre situé en la dite ville de Joliette, connu sous le No 503, domaine, au Nord-Ouest, rue DeLanaudière.

5^o Un terrain de figure irrégulière situé en la dite ville de Joliette, connu sous le No 349, domaine au Nord-Ouest de la rue Notre-Dame et Sud-Est de la rue de Ladandière.

6^o Un emplacement situé au même lieu, connu sous le No 505, sans bâtisse.

7^o Un autre emplacement situé au même lieu, connu sous le No 400, étant bâti D'UNE MAISON ET AUTRES DÉPENDANCES, ÉTANT LA BELLE RÉSIDENCE DE MME GILMOUR.

8^o Les emplacements situés au même lieu, connus sous les Nos 344, 345 et partie du No 346 et partie du No 347 et No 348 au Nord-Ouest de la rue Notre-Dame.

9^o Un terrain situé au même lieu, connu sous le No 525, ci-devant héritiers McGill.

10^o Une terre de figure irrégulière située au même lieu, connue sous le No 530, voisin de Mr Anthyme Laporte ci-devant Mr Elie Côté

11^o Un lopin de terre de figure irrégulière situé au même lieu, connu sous le No 531 étant la partie de la terre ci-dessus, depuis la rue des Carrières, ou chemin du vieux moulin à aller à la rivière l'Assomption.

12^o Un emplacement situé au même lieu, faisant partie du No 574 : bâti D'UN MOULIN A CARDER, FOULER, PRESSER et TEINDRE, avec pouvoir d'eau, etc, étant le moulin exploité actuellement par Mme Gilmour ; ce moulin est en très bon ordre, ainsi que les autres propriétés ci-dessus offertes en vente. Titres parfaits, conditions faciles. S'adresser à Joliette à Mme Vve GILMOUR ou à A. MAGNAN, N. F.

No 50, 19 juil. a.m.

Commerce et Agence.

M. Onézime Chevalier, marchand épicier et commerçant de Joliette, a pris ces jours-ci une agence pour la vente d'instruments aratoires de toutes les sortes, de la manufacture Massey Manufacturing Co., de Montréal.

Il profite de cette occasion pour avertir le public, qu'excepté les liquides, il continuera le même commerce que par le passé, c'est-à-dire vendra toujours des épicereries et des provisions, fleur de farine, etc., etc., achètera comme avant le foin et tous les grains au prix du marché.

De plus, on trouvera toujours chez lui toutes les espèces de bois de chauffage.

Il invite donc ses amis et ses pratiques à lui rendre visite, certain qu'il est en état de les satisfaire tant sur la qualité de ses articles de commerce que sur le prix.

Ceux qui ont besoin d'instruments aratoires pourront s'adresser à lui en toute confiance, car il représente ici une des manufactures les plus en renom. Le SEMOIR BEAVER perfectionné surtout qui sort de cet établissement est incomparable, le plus solide et parfait qu'on puisse désirer.

Il en aura toujours chez lui pour montrer aux acheteurs ainsi que pour les autres instruments.

Une visite donc et vous n'aurez pas à le regretter.

Place d'affaires rue DeLanaudière No 39 3m c.m.

E. MIGUE,

Marchand en Gros de

VINS FRANÇAIS, — Sicile (vins de messe) Sauterne, Medoc, Floirac etc. etc. des meilleures marques.

VINS D'ESPAGNE, — Oporto, Tarragona, Cherry, Malvoisie etc., etc.

VINS CANADIENS, — Si bien apprécié du public.

EAU DE VIE, — (Brandy) Hennessy, Martel, Robin etc., en caisses et Barils.

GIN, DE KUYPER, — En caisses et Barils.

WHISKY ET RYE, — En entrepot (Bonded ware House) peut être vendue en transfert ou droit payer.

BIERE ET PORTER, — Des MM. Molson & Frère, en caisses, Barils, demi Barils, et quart de Barils.

M. E. MIGUE,

Licencier en gros,

Invite spécialement Messieurs les Hoteliers à lui donner leurs ordres, ils trouveront les mêmes avantages et prix qu'à Montréal et Québec. Homme par le passé il tiendra toujours un bon assortiment

D'ÉPICERIES, FRUITS, PÂTES ALIMENTAIRES, CONSERVES DE TOUTES SORTES.

En face de son magasin, son hangar est toujours rempli des meilleures marques de

Farines Fortes, Provisions, Card, Sel, Grains, Etc., Etc., Etc., COIN DES RUES

DeLanaudière & St-Pierre,

JOLIETTE, P. Q.
n 43 30 mai 1

L'ETOILE DU NORD

Imprimée et publiée par ALBERT GERVAIS.
 ADMINISTRATION ET RÉDACTION
 Rue Manseau, Joliette, P. Q.
 ABONNEMENT
 Pour une année.....50cts
 " 6 mois.....25cts
 Strictement payable d'avance.
 La rédaction du journal n'est pas responsable des idées et des opinions émises par ses correspondants.

L'ETOILE DU NORD

JOLIETTE, JEUDI 27 SEPTEMBRE 1888
 Le Téléphone à Joliette.

Pour la commodité du public nous publions aujourd'hui une liste de ceux qui ont le téléphone en cette ville, avec le No. de chacun.

- 1 Hôtel Rivard
- 2 Ed. Miguë
- 3 E. Dupuis
- 4 Palais de Justice
- 5 F. O. Dugas
- 6 Frs. Rivest
- 7 L'aqueduc
- 8 Manufacture de Papier
- 9 Compagnie de tabac Canadien
- 10 R. M. Leprohon
- 11 Gilbert Lafortune
- 12 Camille Labrèche
- 13 Hôtel Chevalier
- 14 La Fonderie
- 15 J. A. Larochelle
- 16 Kelly & Frère
- 17 L. N. Ducondo
- 18 S. P. Champoux
- 19 Manuf. de chauss. (Ed Guilbault)
- 20 Ls. Robitaille
- 21 J. B. A. Richard
- 22 N. A. Guilbault
- 23 Banque Hochelaga
- 24 Hôtel de Ville
- 25 Lumière Electrique
- 26 Ed. Guilbault (résidence privée)
- 27 Albert Gervais

A l'heure où nous écrivons ces lignes, 33 personnes se sont inscrits sur la liste pour avoir à leur demeure des lignes de connection avec le bureau central, d'ici à peu de jours, les boîtes qui ne sont pas encore fixées seront distribuées à qui de droit. Nous sommes certains que d'ici à peu de temps, le nombre augmentera encore la liste, car c'est une grande commodité.

N. B. — Tous les soirs depuis 5 1/2 heures à 6 hrs. 30 p. m. le bureau restera fermé et tous les dimanches ceux qui désireront se servir du téléphone obtiendront communication depuis midi à 1 heure.

Pour la commodité des souscripteurs à la demande des abonnés, on pourra obtenir communication la nuit, avec les personnes demandées.

Courses à Joliette.

Les courses qui ont eu lieu à Joliette, mardi, le 25 septembre, sur le magnifique rond de MM. Fontaine & Laliberté, ont eu un plein succès. Près de six cents personnes s'étaient rendues sur les lieux. Un parfait ordre y a régné.

Les prix ont été remportés par les Messieurs dont les noms suivent, savoir :

La course *free for all* a été gagnée par le célèbre cheval de M. E. S. Libby qui a troté 2,24, 2,25, 2,26, c'est sans contredit le plus fort cheval de ce comté. Le 2^{ème} prix a été remporté par M. Arthur Cornélius, de Berthier et le troisième par M. R. Valois de St-Ambroise.

La course des chevaux de 4 ans a été remportée par M. Maxime Mireault. Le deuxième prix par M. Ls Valois et le troisième par M. Robitaille, de St-Ambroise.

La course des chevaux de 3 ans a été gagnée par M. Ephrem Bolduc. Le deuxième prix par M. Cazaubon et le troisième par M. W. St-George.

Le succès obtenu nous donne tout lieu d'espérer que, d'ici à quelques années, nous aurons dans notre comté, des chevaux capables de trotter avec ceux de nos comtés voisins.

Berthier et Louiseville.

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que 17 personnes se sont abonnées au téléphone à Berthier et 13 à Louiseville.

Le nombre augmentera d'ici à peu de temps sans aucun doute.

St-Félix de Valois.

Dimanche dernier, le Révd M. Archambault, curé de cette paroisse, annonça au prône, qu'il n'y aurait qu'une basse messe, pour permettre à ses paroissiens de travailler leurs récoltes, vu la belle température qu'il faisait ce jour-là.

Le Dr H. Ducharme, de St-Jean de Matha, a le plaisir d'annoncer à ses nombreux amis, qu'il vient de transporter son bureau à St-Félix de Valois, où il compte sur une nombreuse clientèle.

Nous comptons maintenant trois médecins dans cette paroisse.

Dimanche dernier, plusieurs amis de M. Crépeau, de St-Félix de Valois, sont allés visiter son magnifique jardin, où il leur fut permis de contempler la culture dans toute son étendue.

M. Adélarde Lafontaine continue toujours comme par le passé, son commerce à St-Félix de Valois. Son stock consiste en un assortiment général.

Le Couvent de cette paroisse, qui est dirigé par les Révdes Sœurs de Ste-Anne est bien encouragé cette année; nous y comptons 75 élèves pensionnaires.

Plusieurs personnes, de Joliette, sont allés passer la journée de dimanche dernier à St-Félix de Valois.

M. Crépeau, maître de Poste, à St-Félix de Valois, a fait construire à ses frais, un magnifique casier qu'il a placé dans son bureau pour la commodité des citoyens et pour faciliter la distribution des lettres.

En vente.—Le moulin à farine que possède M. Jos. Joly, sur la rivière Bayonne, situé à trois milles du village est en vente à des conditions très faciles et très avantageuses. Ce moulin rapporte de bons revenus et le pouvoir d'eau est très fort.

Pour plus amples détails, s'adresser au propriétaire,
 M. JOS JOLY,
 St-Félix de Valois

ST-AMBROISE

Le Révérend M. D. Laporte curé est allé faire visite aux Messieurs Pères du collège de l'Assomption dans le courant de cette semaine.

Plusieurs intéressés dans les mines de St-Alphonse sont allés faire une excursion, pour visiter les terrains qui sont maintenant en exploitation. Il sont revenus pleins de confiance, dans le succès de leur entreprise.

Une bonne partie du tabac récolté dans cette localité sera parait-il expédié dans le Manitoba, vu que l'on en fait une demande considérable dans le Nord-Ouest.

Les éleveurs se proposent de faire plusieurs entrées à la prochaine exposition du comté de Joliette qui aura lieu le 3 octobre prochain; tous rivalisent de zèle, pour tâcher d'obtenir des prix.

Madame Veuve N. Bourgeois offre en vente le greffe de feu M. le Notaire J. Bourgeois, qui se trouve actuellement en possession de MM. Desrochers & Desilet, Protonotaires

Mgr Clut à St-Esprit.

La paroisse St-Esprit a eu dimanche après-midi, l'honneur d'avoir la visite de M. Mgr Clut, le grand missionnaire de l'Amérique du Nord. Sa Grandeur assistait à la Grand-Messe à St-Roch et s'est rendu à St-Esprit, pour l'office de l'après-midi.

Le sermon a été donné durant cet office par le vénérable prélat. Il a parlé de la vie du missionnaire au milieu des sauvages qui habitent le Nord-Ouest, de leurs privations et de leurs sacrifices.

Cette touchante allocution a vivement impressionné les citoyens de St-Esprit, qui s'étaient rendus en foule pour entendre et voir l'apôtre du nord.

La collecte qui s'est faite durant

les vêpres a été abondante et prouve la générosité des paroissiens de St-Esprit.

SECURÉOLOGIE.

Feu Révd Père Abraham Jacques Duhaill.

Nous avons la douleur d'annoncer la mort du Révd Père Abraham François Jacques Duhaill, arrivée à Joliette, le 24 Sept, à la maison provinciale des Clercs St-Viateur. Le Révd Père était dans la 78^{ème} année de sa vie et la 38^{ème} dans le Sacerdoce. Le Père Jacques Duhaill est né à St-Barthélemy, le 4 juillet 1811. Il fit ses études au Séminaire de St-Hyacinthe. Il entra au Noviciat des Clercs St-Viateur à Joliette, au mois d'octobre 1848. Il fut ordonné Prêtre, le 29 décembre 1850. Il passa quelques années aux Collèges de Joliette, Chambly et Rigaud, comme Directeur, ainsi qu'à l'Institution des Sourds-Muets, du Mile-End.

C'est lui qui fut choisi comme Pasteur à la mission du Lac St-Viateur, colonne ouverte par cette communauté et qui fut l'origine de la paroisse actuelle de St-Côme de ce Comté.

C'est de là que le Révd Père Lajoie devenu Supérieur de cette Communauté, appela au ministère du Village de l'Industrie alors, et y demeura l'espace de douze années comme vicaire.

Au départ du Révd Père Lajoie pour la France, la communauté permit à Mgr de Montréal, la desserte de la paroisse de St-Chs Borromée de Joliette. Le Père Jacques passa encore quelques années à l'exercice de son Saint Ministère, dans cette paroisse.

Le 5 Janvier 1881, il fut atteint de la paralysie et malgré les soins réitérés des Médecins les plus habiles et du bon Curé de cette paroisse, on fut obligé de le conduire à la Maison-Mère, où il fut retenu pendant huit ans sur un lit de douleur.

Tout le temps qu'il passa à cette communauté, il reçut sans cesse les soins charitables et dévoués de ses Frères en religion, ce qui lui fit reprendre un peu de vigueur et lui permit de célébrer le St-Sacrifice de la Messe jusqu'en 1885.

Depuis cette date, il se contentait de se nourrir du pain des anges.

Lundi dernier, le 24 Septembre, il s'endormit paisiblement dans le Seigneur et sa mort fut, comme sa vie, douce et paisible.

Mercredi après-midi, son corps a été transporté à l'église paroissiale, jeudi, le 27, son service a eu lieu à 8 hrs A. M.

Les citoyens de Joliette ainsi que plusieurs membres du clergé, assistaient en grand nombre à ses funérailles.

Une messe de *Requiem* a été chantée. Le chant lugubre de l'office des morts a été exécuté à perfection par les élèves du Collège de Joliette.

Joliette perd, dans la personne de ce zélé et vénéré Pasteur, un saint prêtre qui s'est sacrifié durant son séjour en cette ville, et qui en tout temps s'est fait le Consolateur des âmes éprouvées.

L'espace nous manque pour donner à nos lecteurs une plus longue biographie de ce saint et vénéré Pasteur, mais son souvenir restera gravé dans tous les cœurs de ceux qui ont eu l'avantage d'apprécier les nombreuses vertus dont était doué le défunt.

Il jouit maintenant là-haut du bonheur qu'il s'était préparé d'avance ici-bas.

R. I. P.

Feu Dame G. Robillard.

A Ste-Elisabeth, le 20 du courant, s'endormait paisiblement dans le Seigneur, l'épouse de M. G. Robillard, instituteur de cette paroisse, née Marie Perside Parent, à l'âge de 26 ans.

Madame Parent a succombé à cette terrible maladie, qui ne pardonne jamais à ses victimes, la consumption.

Lundi, le 23 courant, un libéra a été chanté à la chapelle du couvent des Révdes Sœurs de la Providence de Ste-Elisabeth, et immédiatement après, le corps de Madame Robillard a été transporté à Ste-Mélanie, où a eu lieu, le lendemain, le 24,

un service solennel, auquel assistait un grand nombre de personnes.

La levée du corps a été faite par le Révd M. Jeannotte, ancien curé de Ste-Mélanie, et la messe de *Requiem* a été chantée par le Révd M. C. Ducharme, Ptre S. V.

Il y a eu en cette occasion du chant magnifique qui a été exécuté à perfection, sous la direction de notre ami le Dr Morel, de Ste-Elisabeth.

Nos condoléances à la famille.

Les nouveaux Juges.

L'hon. M. Taillon ayant refusé de monter sur le banc pour rester à la tête du parti conservateur dans la législature de Québec, la place de juge créée par un acte de la dernière session a été offerte à M. Girouard, M. P. qui l'a refusé.

Un nouveau juge de la Cour d'Appel, en remplacement de l'hon. juge Monk qui a donné sa démission a aussi été nommé.

Pour la cour d'Appel, le choix des autorités fédérales s'est arrêté, sur M. J. G. Bossé, l'un des membres les plus éminents du barreau de la province de Québec.

La nomination de M. Bossé, prévue depuis longtemps déjà, ne saurait manquer d'être bien accueillie par l'opinion.

L'hon. Juge Wurtelle a été transféré d'Ottawa à Montréal et l'hon. M. Malhiot, de Trois-Rivières, a été nommé à la même séance du Conseil privé pour le remplacer dans le district d'Ottawa.

Cette dernière nomination est aussi bien vue du public et on ne pouvait certes pas trouver un meilleur titulaire.

On croit que le Parlement votera à la prochaine session le traitement nécessaire pour le deuxième juge additionnel, proposé par la législature de Québec.

ASPIRATION !

*Cette voix que d'en bas j'écoute,
 Peut-être on l'entend mieux là-haut !*
 VICTOR HUGO.

Toujours à l'ombre du mystère
 Sabritera la vérité,
 Si l'on cherche sur cette terre
 A m'en dévoiler la clarté.
 Ce que l'on voit la nuit en songe
 N'est souvent qu'erreur ou mensonge :
 Le jour il n'en est pas ainsi,
 Fuyons donc cette nuit profonde,
 Allons ! cherchons un autre monde,
 C'est trop longtemps rêver ici !

Oh ! sur les ailes de l'extase
 Laissez-moi, laissez-moi voler,
 Voler dans le plus vaste espace,
 Le plus loïn que l'on puisse aller !
 Hélas ! les épines du doute,
 M'ont bien déchiré sur la route,
 Depuis que j'erre ici la nuit !
 Volons vers les célestes sphères :
 Ils brillent comme des lumières,
 Ces corps qu'un doigt divin conduit.

Hâtons-nous, ni repos ni trêve,
 Si l'on veut arriver plus tôt !
 L'idéal qu'on découvre en rêve,
 Je le vois, je le vois là-haut !
 Ne voyez-vous pas cette étoile
 Qui perce de la nuit le voile ?
 Le voilà ce flambeau béni
 Qui guide l'enfant de la lyre :
 A sa lueur je puis mieux lire
 Sur la page de l'infini.

Sur les rayons de la lumière
 Ou sur les ailes du zéphir,
 Volons jusqu'à la cime altière
 De ces montagnes de saphir ;
 Dans ces régions inconnues
 Qu'enveloppent d'étranges nues
 Se dérobe un autre soleil ;
 Semblable à l'humble satellite,
 Notre pâle soleil gravite
 Autour de cet astre vermeil.

Donnons plus d'élan à notre âme,
 Volons, volons plus haut encore !
 Dans ces flots de pourpre et de flamme
 Que d'innombrables globes d'or !...
 Qu'étes vous donc, soleils, planètes,
 Qui tourbillonnez sur nos têtes ?
 — Oh ! rien, des atomes de feu,
 Tournoyant comme une poussière
 Dans ce pur rayon de lumière
 Qu'anime ton souffle, ô grand Dieu !

C. P. BEAULIEU.

MONTREAL-EST.

L'élection pour cette division électorale a eu lieu Mercredi le 26 courant. M. A. T. Lépine candidat ouvrier et qui avait l'appui du parti conservateur est sorti vainqueur de la lutte.

Sa majorité est de 592 voix.

Exposition. — L'exposition pour le comté de Montcalm, aura lieu, mercredi le 3 octobre prochain.

Mort subite à Joliette.

Mardi matin, le 25 Septembre, M. Olivier Lesiège, âgé de 67 ans, un des plus anciens concitoyens de notre Comté, fut frappé de mort subite dans les circonstances suivantes: Il était à aider M. Alcide Mandeville à charger deux valises, dans la cour de M. Antonio Beaudoin, lorsqu'il se sentit frappé du mal d'estomac, il se retira à l'écart pour s'asseoir et tomba mort. On est allé de suite avertir son épouse, qui s'empressa de se rendre sur les lieux pour lui porter secours et, grande fut sa surprise lorsqu'elle s'aperçut qu'il n'était plus qu'un cadavre.

Le défunt était un brave citoyen et jouissait de l'estime générale. Nos condoléances à la famille éplorée.

ECHOS DU JOUR

Les journaux de Paris annoncent que la célèbre chanteuse, la Patti, est allé dans son fastueux château du pays de Galles se reposer de sa tournée en Amérique.

La campagne de la diva en Amérique a été exceptionnellement fructueuse. Elle a gagné en cette campagne quatre millions 250 mille francs, sur lesquelles elle a reçu 40,900 francs par soirée; on ne lui en avait garanti que 25,000.

Elle repartira en novembre et remontera sur les planches à Londres et à Brighton.

Depuis que l'épidémie de fièvre jaune a éclaté à Jacksonville, Floride, près de 1000 personnes ont été atteintes de cette maladie et 126 y ont succombé. Les ravages augmentent au lieu de diminuer.

Une ligne de la malle vient d'être établie entre le Canada et les Indes Occidentales: elle sera d'une grande utilité pour le commerce du pays en général.

Louis Baribeau, cultivateur de Sainte-Anne de la Pérade, est allé aux moulins à scie de M. J. A. Rousseau ces jours derniers et pendant qu'il s'amusait à regarder scier du madrier, un éclat de bois lui est entré dans l'œil et a traversé le cerveau causant la mort en quinze minutes. Le défunt est âgé de 28 ans et laisse une femme et trois enfants.

On estime que cette année les vignobles de la Californie produiront 25,000,000 gallons de vin. La production de 1887 a été de 17 millions de gallons.

On évalue que la récolte en France sera d'au moins quarante millions d'hectolitres au-dessous de la récolte ordinaire.

Il se fabrique quotidiennement 77,000,000 épingles dans les manufactures d'épingles d'Angleterre, France, Hollande et Allemagne.

La disette est tellement grande dans certaines parties de la France que des émeutes éclatent de toutes parts. Cette disette est un malheur pour le gouvernement et une bonne aubaine pour le général Boulanger qui en fait du capital politique.

La mort des empereurs Guillaume et Frédéric a coûté aux princes Thurn et Taxis l'énorme somme de \$500,000 parce que comme seigneurs féodaux du domaine prussien de Krotoszyn, ils ont à payer \$250,000 à la mort de chaque roi de Prusse.

Il y a actuellement plus de 4,000 personnes aux Etats-Unis dont l'âge dépasse cent ans.

Un pari d'un nouveau genre entre deux braves Canadiens de Nascheter, N. H.

M. George Marchand est partisan de Cleveland, le capitaine D. Laneville préfère Harrison. Si Harrison est élu, M. Marchand doit couper sa moustache, et M. Laneville doit faire de même si Cleveland sort victorieux de la lutte. M. Joseph Morency est chargé de voir à ce que les conditions du parti soient observées.

NOUVELLES D'EGYPTE.

Les nouvelles sur l'Égypte publiées ces jours derniers sont officiellement démenties. Le Nil croît lentement, et les récoltes seront égales à celles de 1884.

LES INONDATIONS EN AUTRICHE.

Les inondations augmentent en Autriche. Les trois quarts de Trieste sont submergés; 10 personnes ont péri et les dommages à la propriété sont considérables.

Jusqu'à aujourd'hui on ne pouvait faire enregistrer une lettre qu'en y apposant un timbre spécial d'enregistrement.

Le département des postes vient de changer cela.

A l'avenir on pourra apposer les timbres que l'on voudra pour payer l'enregistrement. C'est une réforme.

En raison des pluies continuelles on entend de toutes parts des plaintes au sujet des récoltes qui ne seront pas abondantes dans les environs de Québec. Un homme de Ste Foy vient de vendre, 400 minots de patates à 15 centins le minot, pour nourrir les porcs. Une grande partie des patates dans les environs sont détruites.

Maisons à Vendre et à Louer.

Succession de feu F. B. Godin en son vivant Ecr., Avocat C. R. offre en vente à des conditions faciles.

10. Une magnifique maison en brique rue Manseau Joliette, ci-devant occupée par l'Hon. Juge Simon.

20. Une maison en brique, rue Notre-Dame Joliette, comprenant un magnifique magasin, et logement.

A LOUER.

Le magasin ci-dessus mentionné, s'adresser à F. O. DUGAS, Procureur de la succession F. B. Godin.

ARGENT A PRETER.

Par grosses ou petites sommes à longues ou courtes échéances, s'adresser à F. O. Dugas, Procureur de la succession F. B. Godin.

Joliette, 26 juillet 1888, b. m.

Aux jeunes gens.— Un jeune homme de bonne famille désirant apprendre le commerce, trouvera immédiatement de l'emploi comme commis marchand en s'adressant à M. Edmond Prud'homme, marchand-général, l'Épiphanie, P. Q. Emploi permanent et salaire raisonnable.

20 Sept d f

Singulier duel.

Un bien singulier duel a eu lieu ces jours-ci à Kansas City. M. Daniel Cartwright, propriétaire du Grandy Block Hotel, et un marchand de chevaux, de ses hôtes, M. James Donahoe, se sont querellés à la suite d'une partie de cartes et ils allaient se battre, lorsqu'un autre marchand de chevaux est intervenu et leur a conseillé de régler leur différend par un duel à coups de tête, comme les lauréaux. Cette étrange proposition a été acceptée aussitôt avec empressement de part et d'autre. On est allé dans la rue; les deux adversaires ont été placés à trente pieds de distance et, au signal donné ils se sont précipités l'un sur l'autre têtes baissées. Le choc des deux têtes a été, affirmé-t-on, si violent qu'un policeman qui se trouvait près de là l'a entendu et est arrivé au pas de course au moment même où les deux adversaires se heurtaient pour la seconde fois. Les combattants ont été arrêtés et conduits au poste; tous deux avaient la tête ensanglantée et M. Cartwright avait même une légère fracture au crâne.

L'ESCLAVAGE.

La traite se pratique en grand dans l'intérieur de l'Afrique; les noirs y sont vendus par milliers, à des négociants barbares qui les traitent plus durement que s'ils étaient des animaux sauvages. Voilà ce que le cardinal Lavigerie est venu apprendre au monde chrétien en lui demandant aide et protection pour faire cesser ce mal terrible.

Son appel n'est pas resté sans réponse, et déjà des centaines d'hommes généreux sont allés s'enrôler dans l'armée qu'il a formée pour mettre une digue au fléau.

Et pourtant il ne demande que des sacrifices, une vie d'abnégation

constante, des fatigues, des travaux, la mort à braver souvent. La grandeur même du sacrifice qu'il demande a attiré ces soldats de la cause de l'humanité. Le cardinal Lavigerie s'est adressé non-seulement aux catholiques, mais aussi aux protestants, qui ont accueilli ses demandes.

L'intérieur de l'Afrique est à peine connu du monde civilisé, depuis un demi siècle. Les races qui l'habitent sont menacées du sort qu'ont eu sur notre continent les races indiennes des colonies espagnoles lors de la découverte de l'Amérique.

Tous ceux qui aiment la civilisation se réjouiront si le cardinal Lavigerie réussit à mettre un terme au commerce immoral qui se fait dans les pays dont on lui a confié la direction spirituelle.

Le Journal de Québec.

Un homme et une femme brûlés vifs.

Un incendie considérable s'est déclaré la semaine dernière sur la rue Notre-Dame près de la rue St-Claude.

Il a été produit par une explosion dans la fabrique de pièces pyrotechniques (feu d'artifice) de M. W. H. Despocas.

La rue Notre-Dame étant fermée par les travaux du pavage, les pompiers ont eu de la peine à se placer.

Madame Turcotte, qui habitait au dessus de la fabrique incendiée ne s'est sauvée avec ses trois enfants qu'en sautant sur le toit du restaurant de l'Aurore, d'une hauteur de cinq ou six pieds.

La mère de Mme Despocas, Mme Dumas, a été brûlée vive. On dit qu'elle était paralysée.

Un homme a aussi péri dans les flammes. Le feu a fait des progrès si rapides qu'il a été impossible de leur porter secours.

Les deux cadavres ont été transportés à l'hôpital, au milieu d'une foule ceusternée.

Curieuse statistique.

Un statisticien français assure qu'un homme ordinaire arrive à l'âge de cinquante ans a dormi 6,000 jours, travaillé 6,500 jours, marché 800 jours, joué 4,000 jours, mangé 1,500 jours et qu'il a été marié 500 jours.

A cet âge là, il a absorbé 17,000 livres de pain, 16,000 livres de viande, 4,600 livres de légumes, œufs et poissons, et bu 7,000 gallons de liquide.

Le cerveau exède en poids deux fois celui de tout autre animal. Le poids moyen du cerveau chez l'homme est de 3½ livres et, chez les femmes il est de 2 livres et 11 onces.

Le plus grand crâne humain a une capacité de 114 pouces cubes.

Le poids moyen d'un squelette est d'environ quatorze livres. Il mesure aussi un pouce de moins que l'homme de son vivant.

En une heure il passe mille onces de sang entre les reins.

Un homme respire environ cinq chopines d'air par minute ou à peu près sept barriques par jour.

ACROSTICHE.

Pour l'Album de mon amie AMANDA

Manda, belle rose au parfum délectable,
 Perle éblouissante, ô lys incomparable!
 La source divine, au Permeuse enchanté,
 Qu'abreuves-tu pas? Ainsi s'abreuve Flore
 Tu nectar qu'Iris verse aux roses de l'Aurore,
 Oux roses comme toi, ma cécilete beauté!

C. P. BEAUFREY

Ste-Mélanie, Sept. 1888.

Echos de Joliette.

Chemin de fer "Le Grand Nord"— La compagnie de chemin de fer "Le Grand Nord" vient de commencer ses travaux pour continuer sa ligne de New-Glasgow à Ste-Julienne cet automne. Le contracteur M. John McEncror, de l'état de New-York, se propose de reprendre les travaux à bonne heure le printemps prochain et de se rendre aux bords de la Rivière l'Assomption, vis-à-vis St-Félix de Valois dans le courant de l'automne 1889.

Les travaux sont dirigés par M. C. S. Boker, Ingénieur en chef et M. J. O. A. Laforest, Ingénieur civil, fils de M. Pierre Laforest de Joliette, ans.

Visite.— Lundi dernier, les Orphelines, sous la direction des Révères sœurs de la Providence sont allés faire une visite au couvent des Révères Sœurs de la Congrégation.

Au public acheteur.— M. Camille Labrèche, marchand, durant son séjour à Toronto, a acheté un immense assortiment de marchandises consistant en tweeds, dernier goût, satin merveilleux de toutes les couleurs, soie noire, assortie qu'il a acheté à de bonnes conditions et qu'il peut vendre à la satisfaction de tous les acheteurs, de \$0,70 cts à \$1,30 cts la verge.

Une visite est respectueusement sollicitée.

St-Thomas.— Mardi dernier, le 25 du courant, M. Joseph St-Georges, conduisait à l'autel Demoiselle Marie Délima Desrochers, fille de M. Urgèle Desrochers, riche citoyen de cet endroit. Une grand-messe a été chantée par le Révd M. Chicoine curé. Cette solennité a été réhaussée de beaucoup par le chant et la musique exécutés par les élèves du Couvent des Rdes Sœurs de la Providence, auquel prirent part MM. Jos. Forget, W. Vézina et Louis Bellehumeur qui tous se sont très bien acquittés de leurs devoirs. L'église était remplie de fidèles. Une collecte a été faite par M. Dieudonné St-Georges et a rapporté un joli montant. M. Joseph Desrochers et Dieudonné St-Georges étaient les garçons d'honneur et Mesdemoiselle Mélanie St-Georges et Alexandrina Desrochers étaient filles d'honneur.

Trente trois voitures accompagnaient l'heureux couple. Une visite fut faite chez MM. Félix Coutu et Eugène Masse, de là, l'on se rendit chez le père de la mariée où une table princière était dressée. La journée fut des plus heureuses chacun se sépara en emportant avec eux d'agréables souvenirs.

Nos meilleurs souhaits de bonheur à l'heureux couple.

Mariage.— A Joliette, le 24 septembre 1888, M. Alfred Bonin, commis-marchand, conduisait à l'autel Demoiselle Exérine Riopel, fille de M. Maxime Riopel, de cette ville.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le Révd M. Viau, vicaire de cette ville.

Nos meilleurs souhaits.

Au mérite.—Lundi après-midi, il nous était donné le plaisir de visiter le beau et splendide moulin de MM. Kelly & Frère, de Joliette. Après un examen minutieux, nous avons constaté que ce moulin était certainement un de ceux à qui revient la palme d'honneur de la Province de Québec. Le mécanisme perfectionné de nos jours y figure en grand. Pour se convaincre de la véracité des faits ci-haut mentionnés, nous conseillons à nos lecteurs, de faire une visite à ce splendide établissement.

La quantité de bois scié par 10 heures est de 60,000 pieds. Les machines en usage à ce moulin, viennent de la célèbre Compagnie Waterous Engine Work Co. de Brantford, Ont, et donnent pleine et entière satisfaction. Au mérite des propriétaires de cette scierie, nous tenons à proclamer que le personnel est de 60 personnes, tant du jour que de la nuit, que la plus stricte surveillance est observée, que tout marche à perfection et que la propriété y règne.

Personnel.—D. Lamarche, Ecr. N. P., de St-Roch de l'Acadian ainsi que M. André Lacouture de Marlboro, Mass, étaient à Joliette, mardi dernier.

Une absence involontaire nous a empêché de leur serrer la main.

Construction.—M. Lafèche, récemment arrivé en cette ville, est en ce moment à faire construire près du dépôt du C. P. R., en cette ville, une bâtisse qui devra servir de boutique de forge, en même temps qu'une manufacture de voitures.

Réparation.—Le moulin à farine que possède M. Adolphe Fontaine, de Joliette, est à subir de grandes réparations. Le toit est à se recouvrir à neuf et cette fois, en ferblanc.

Décès.—Le 15 septembre courant est décédée à Holyoke, Mass, Dame Sophie Robichaud, épouse de M. Israël Lacasse, autrefois de St-Alphonse de Rodriguez, à l'âge de 53 ans.

Reconnaissance.— M. Albert Gervais, accuse avec reconnaissance, réception du généreux envoi de Sir Hector Langevin, Ministre des Travaux Publics, Ottawa, en faveur de sa candidature au prochain bazar au profit de l'orphelinat de la Providence, de cette ville.

Témoignage d'estime.— Samedi soir les nombreux amis de M. J. A. P. Renaud se sont réunis à la Résidence de Mme J. W. Renaud et lui ont présenté une magnifique adresse accompagnée d'un splendide cadeau en argenterie.

M. Renaud répondit par quelques paroles bien sentimentales et s'acquitta admirablement bien de sa tâche.

Tout s'est passé dans l'ordre le plus parfait, la gaieté générale n'a cessé de régner, chacun se sépara, tard dans la soirée en emportant avec eux d'agréables souvenirs de de cette intime réunion.

St-Gabriel de Brandon.— Depuis quelques jours la locomotive fait entendre son cri aux habitants de St-Gabriel de Brandon.

Magnifique.—Mercredi après-midi il nous a été donné de visiter la maison magnifiquement érigée et bien divisée que M. L. A. Derome a fait construire sur la Rue St-Charles Borromée à Joliette. Quatre peintres de la maison Laurent de Montréal sont actuellement à poser des tapisseries d'une richesse remarquable. M. Derome se propose de déménager dans une couple de semaines.

Du nouveau.— M. A. L. Marsolais avocat de cette ville, est entré ces jours derniers, en société avec M. F. O. Dugas, avocat.

Nous leurs souhaitons plein succès.

Judiciaire.— L'honorable juge Gill était en cette ville mercredi soir et présidait la contestation de l'élection locale qui fut ajournée de nouveau à vendredi soir.

Exposition.— L'exposition agricole pour le comté de Joliette, sera tenue à Joliette mercredi prochain le 3 octobre.

Anniversaire.— Le service anniversaire de Delle Eugénie McConville, fille de P. E. McConville, Ecr, de cette ville a été chanté mercredi matin, à l'église paroissiale.

Déménagement.—Le mobilier de M. J. H. Renaud, Conseiller et marchand, de cette ville, a été transporté sur la rue St-Charles Borromée, maison qu'a fait remettre à neuf ce monsieur, après en avoir fait l'acquisition. C'est certainement une des maisons les plus confortables de la ville, aussi son site est magnifique.

Coup d'œil.— Ces jours derniers, il nous était donné de traverser la rivière de l'Assomption sur nos ponts de fer construits par notre Corporation. A la vue de tant d'activité de part et d'autre, nous étions heureux de contempler le progrès fait depuis quelques années, vers cet endroit. L'œil n'est pas assez grand pour pouvoir observer d'un seul coup, tout ce qui se présente à nos regards.

Digne d'attention.— En visitant le magasin de M. Camille Labrèche nous avons remarqué une horloge, qui en indiquant, nous fait voir des choses surprenantes, à chaque heure indiquée un coq apparaît et chante d'une voix sonore. Les pratiques sont toutes étonnantes de ce nouveau genre indicateur. La chose mérite vraiment, d'être visitée.

Magnifique succès.— M. Olivier Beaudry de St-Alexis a remporté au-delà de \$200 de prix des expositions de Kingston et de Toronto auxquelles il a exposé des articles.

Décès.— Nous avons la douleur d'annoncer à nos lecteurs la mort de M. Joseph Desroches, marchand de St-Esprit, inhumé samedi dernier dans cette paroisse.

Le défunt souffrait depuis longtemps de la maladie de cœur qui a causé sa mort Aimé et respecté de ses concitoyens pendant sa vie il laisse pour le regretter de nombreux amis.

Nos sincères condoléances à sa famille.

NOUVEAUTES
— POUR —
L'AUTOMNE ET L'HIVER.

Un assortiment considérable de marchandises nouvelles chez

Camille Labrèche,

Consistant en draps à robes de toutes les couleurs, patrons de robes en plads \$10 à \$18. Soie noire et en couleur. Satin merveilleux. Cachemire noir de 12cts jusqu'à \$1.25 la verge. Mérinos français dans tous les prix. Mérinos à soutanes assortis. Etoffes à manteaux, jusqu'à \$6 la verge. Tweeds, Serges, Draps à surtout dans toutes les couleurs nouvelles.

Un assortiment extraordinaire pour le deuil. Un grand choix de collets, poignets, cols pour les jeunes gens. Les couvertes ont été achetées par ballot à des conditions extraordinaires. Couvre-pieds blancs et en couleur en grande quantité.

Un lot de corps et caleçons défilant toute compétition. Tapis pour plancher de salons de 35 à 75 cts la verge. Le plus grand assortiment de hardes faites que l'on puisse voir.

Il ne faut pas oublier les pelletteries pour le grand choix dans différentes modes pour Dames et Messieurs: Au-delà de 500 peaux de moutons de Perse assorties dans les prix suivants: \$2,50, \$3, \$3,50, \$4, \$4,50, \$5, \$5,50, \$6, \$6,50. Imitation Seal Skin jusqu'à \$15 la verge.

Ainsi venez voir le plus grand assortiment.

Ainsi peut-il être en droit de dire: "Je peux et veux vendre à bon marché et promettre de plus, un escompte sur tout achat fait argent comptant." Les Messieurs du Clergé trouveront chez lui des Mérinos à soutanes à prix tels qu'on ne pourra acheter plus facilement dans les maisons de gros.

Nouvelle du Comte de Montcalm.

Un fléau.— Les cultivateurs de ce Comté sont menacés d'un quatrième fléau après avoir subi les dommages causés par les tempêtes de vent, la gelée et les pluies torrentielles de ces jours derniers. Depuis quelques jours une maladie inconnue décime les bestiaux spécialement dans les paroisses de Chertsey, Rawdon et Ste-Julienne. En trois jours la semaine dernière, 60 bêtes à cornes sont mortes de cette maladie dans la paroisses de Rawdon. On n'a pas encore été capable de guérir cette maladie, malgré les nombreux remèdes dont on a fait l'essai. Le fléau continue.

Avis Important!

M. Ald. Charland,
Huissier de la Cour Supérieure

ET
agent collecteur résidant à Joliette.

M. Charland, tout en exécutant sa commission comme huissier de ce district, s'occupera attentivement de toute collection que le public en général et les marchands de la ville en particulier voudront bien lui confier. Les membres du Barreau, trouveront en ce monsieur, un serviteur zélé et entendu dans l'exercice de sa charge. La commission, chargée pour la collection sera modérée dans le prix.

Monsieur Charland ayant fait un cours classique, parle facilement et correctement les deux langues française et anglaise, facilitant par là les personnes qui faisant affaires avec les anglais de ce district, voudront lui donner leur encouragement.

Le Bureau de M. Charland se tiendra ouvert de 9 hrs a. m. à 4 hrs p. m. au bureau de Mr J. M. Tellier avocat de cette ville, au coin des rues Notre-Dame et place du marché, Block Fisk, où à sa maison privée, sur la rue St-Viateur.

Joliette 8 mai 1888. an

MARIAGE

A Joliette, le 25 Septembre 1888 M. J. A. Placide Renaud, Marchand de Drummondville, conduisait à l'autel Delle Mary Maggie Masson.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le Révd M. Lavigne, Ptre du Collège Joliette.

Le Chant et la musique ont été rendus d'une manière admirable.

NAISSANCES

Jeudi dernier, le 20 courant, à Great Falls, N. H., la dame du Dr Louis L. Auger, une fille.

A St-Ambroise de Kildare, la dame de M. Zéphir Denis, une fille.

PILULES ANTIBILIEUSES



Du Dr NEY

Remède par excellence, contre les Affections Biliéuses: Torpeur du Foie, Excès de Bile et autres indispositions qui en découlent: Constipation, Perte d'appétit, Maux de Tête, Etc.

Ces Pilules, préparées selon la formule d'un praticien distingué ne contiennent ni mercure ni autres substances minérales qui puissent altérer la santé des personnes qui en font usage. Elles sont purement végétales et composées d'extraits de plantes précieuses, éminemment propres à purifier le sang et à le débarrasser de toutes ses impuretés.

Les Pilules du Dr Ney n'exposent pas, comme beaucoup d'autres pilules composées de mercure, à la perte des dents, des cheveux et même des ongles, conséquence désastreuse de l'usage des mercuriaux. On peut les prendre en toutes saisons et leur administration est des plus faciles.

La valeur incontestable de ces Pilules a porté nombre de médecins à les employer pour leurs patients; et les demandes de plus en plus nombreuses qu'on nous adresse pour cet article démontrent que leur usage donne la plus entière satisfaction.

Le peu d'espace dont nous pouvons disposer ne nous permet pas de publier ici tous les témoignages flatteurs qui nous arrivent de la part de ceux qui ont pu apprécier le mérite des Pilules du Dr Ney.

Nous insérons toutefois celui d'un médecin distingué qui depuis longtemps emploie ces Pilules à l'exclusion d'autres purgatifs dont il faisait autrefois usage, et ce non-seulement pour ses patients, mais aussi pour son usage personnel.

Lavaltrie, 1er mai 1887.

A. M. L. ROBITAILLE, Pharmacien.

Voilà plusieurs années que je fais usage des Pilules Antibiliéuses du Dr Ney et je me trouve très bien de leur emploi.

Je ne puis que faire l'éloge de leur composition que vous avez bien voulu me faire connaître. Ne contenant pas de mercure, elles peuvent être administrées sans danger dans une foule de cas où des pilules mercurielles seraient tout à fait nuisibles.

Non-seulement je fais un usage considérable de ces Pilules pour mes patients, mais je les ai aussi employées en maintes circonstances pour moi-même et le résultat a été des plus satisfaisants.

C'est donc avec plaisir que j'en recommande l'usage aux personnes qui ont besoin d'un purgatif DOUX, EFFECTIF, ET INOFFENSIF.

Bien cordialement

Votre tout dévoué
Dr D. MARSOLAIS.

Les Pilules Antibiliéuses sont en vente chez tous les pharmaciens et marchands en général.

SEUL PROPRIÉTAIRE :

Louis Robitaille,

PHARMACIEN-CHIMISTE.

Joliette, P. Q.

Prix: seulement 25 Centins la Boîte.

G. A. CHAMPAGNE,

AVOCAT,

Admis au barreau, Nov. 1858

BUREAU ET RESIDENCE :

RUE MANSEAU.

JOLIETTE.

Olaus Thérien, M. P.

AVOCAT | ADVOCATE,

Ste-Julienne,

Comté de Montcalm, P. Q.

Connaissances utiles

Presque toute la terre en culture est plus ou moins infestée de mauvaise herbe, qui sort aussitôt que les chaleurs du printemps arrivent avant même que les semailles soient achevées. Le cultivateur doit à tout prix débarrasser son champ de ces mauvaises herbes, car où il y a beaucoup de mauvaises herbes la récolte est pauvre. On doit commencer de bonne heure à les enlever, et cela au moyen de la petite herse qu'il faut passer souvent dans les sillons de patates aussitôt que ces herbes commencent à pousser après qu'on a planté les patates ou autres grains. Chaque fois que l'herbe commence à sortir il faut passer la herse de nouveau et lui faire un combat constant, et de la sorte on peut s'attendre à une bonne récolte.

Un riche cultivateur, possesseur de trois cents arpents de terre, avait deux filles à marier. Il donna à l'aînée pour dot, lors de son mariage, cent arpents de terre. Ne possédant plus que deux cents arpents de terre, il s'applique à les cultiver mieux et il retire de l'étendue de la ferme qui lui reste autant qu'avant. Tellement que, lorsqu'il maria sa fille cadette, on n'eut aucune difficulté à le persuader à donner en dot à cette dernière cent arpents des deux cents arpents qui lui restaient. Notre cultivateur ne possédant plus que le tiers de sa ferme, se livre avec une nouvelle ardeur à l'étude de l'agriculture; il abandonne complètement la routine, achète des instruments aratoires perfectionnés et cultive parfaitement les cents arpents de terre qui lui restent. Ses efforts sont couronnés de succès et il récolte plus du tiers de sa ferme qu'il n'avait jamais récolté de sa ferme entière.

Il en est arrivé à la conclusion que ce n'est pas l'étendue de terre que possède un cultivateur qui l'enrichit, mais bien la manière de cultiver ce terrain; qu'un arpent de terre, en bonne culture, rapportera plus que dix en mauvais état de culture.

Comment soigner les poules en été.

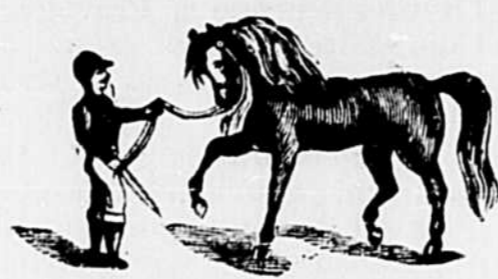
Donnez à vos poules, durant l'été, de l'eau fraîche qu'elles pourront boire à leur aise. Placez le vase qui contient l'eau dans un endroit ombragé, si le vase est en bois, nettoyez-le, frottez-le de temps en temps pour enlever la matière verdâtre qui s'attache aux parois de ce dernier. Un plat de lait doux et même sûr est un mets que les volailles aiment beaucoup et qui produit chez elles un effet salutaire.

Pour délivrer vos volailles des poux qui les tourmentent durant les chaleurs, il est bon de déposer dans un endroit sec de la basse-cour un tas de cendres où elles iront souvent prendre un bain de poussière; pour rendre la cendre plus efficace, ajoutez une poignée de soufre en poudre à chaque chaudière de cendres que vous déposez sur le tas. Ne manquez pas de jeter à vos volailles tous les déchets de la cuisine. Ne donnez à vos poulets, dès les premiers jours, que des aliments cuits, et plus tard du grain. Un pain fait moitié de fleur de blé et moitié de fleur de blé d'inde est excellent pour les jeunes poulets et les jeunes dindons.

Un cheval qui vaut son pesant d'or.

A un tournoi, qui a eu lieu à New-York, la semaine dernière, et auquel assistaient 40,000 personnes, entre les poulains de deux ans pour un enjeu de \$46,000 pour le meilleur coureur d'entre eux, « Proctor Knott » sortit vainqueur sur ses concurrents par une longueur de cou, et parcourut la distance d'un mille en une minute quinze secondes. Le garçon qui le montait a gagné \$5,000. Après la course le millionnaire E. J. Baldwin offrit \$30,000 à Dan Bryant, propriétaire du cheval, s'il voulait le lui vendre pour ce prix, montant qui fut immédiatement refusé. « Proctor Knott » a gagné, depuis le mois d'avril, des courses pour le montant de \$68,000, non compris la dernière.

Poudre Déplicative



DE VINK POUR LES CHEVAUX.

Cette Poudre est une préparation bien supérieure aux Poudres de condition communes qui inondent actuellement le marché, dont bon nombre ne contiennent, en grande partie, que de la graine de lin moulu ou autres substances de peu de valeur.

La **POUDRE DÉPURATIVE DE VINK**, préparée selon la formule d'un éminent Vétérinaire américain, est formée de substances médicamenteuses éminemment propres à purifier le sang des Chevaux et des Bœufs. Sous son influence, l'appétit perdu revient promptement, le poil devient luisant et la santé de l'animal ne tarde pas à s'améliorer.

Cette excellente préparation est aussi employée avec beaucoup de succès contre la Toux épidémique et la Gourme. C'est la Poudre de condition par excellence.

Nous pourrions citer nombre de témoignages pour établir la valeur de cette Poudre. Faute d'espace, nous ne publions que ceux qui suivent. Le premier vient d'une personne bien connue dans le monde des affaires; le second a pour auteur un homme qui a acquis beaucoup d'expérience dans le traitement des maladies des chevaux.

JOLIETTE, 8 juin 1887.

A. M. L. ROBITAILLE, Pharmacien.

MONSIEUR,

J'ai employé la **POUDRE DÉPURATIVE DE VINK** contre une forte attaque de gourme dont souffrait mon cheval. Il me fait plaisir de déclarer que cette préparation m'a parfaitement réussi.

Veillez agréer, Monsieur, les sentiments distingués avec lesquels je me soustris.

Votre bien dévoué et obéissant serviteur,

AIMERIOPEL,

Gérant de la Cie manufacturière de tabac canadien de Joliette.

JOLIETTE, 2 juin 1887.

A. M. L. ROBITAILLE, Pharmacien.

En réponse à votre demande au sujet de la valeur de la Poudre Déplicative de Vink, je dois vous dire que cette préparation m'a donné la plus entière satisfaction dans tous les cas où je l'ai employée pour guérir diverses maladies des chevaux.

Voilà à peu près vingt ans que je m'occupe de soigner les chevaux, et d'après mon expérience la Poudre Déplicative de Vink est une excellente préparation qui l'emporte de beaucoup sur les Poudres de condition ordinaires.

O. DEROUIN.

Vendue en gros paquets pesant à peu près trois fois autant que les paquets de Poudres de condition ordinaires.

La Poudre Déplicative de Vink est en vente chez tous les pharmaciens et marchands, et chez

Louis Robitaille,

PHARMACIEN-CHIMISTE,

JOLIETTE, P. Q.

Prix: seulement 25 Centins le paquet.

A VENDRE.

Bon placement sur une magnifique propriété.

Un emplacement de 50 Pieds de largeur sur 200 pieds de profondeur, bâti d'une maison pour deux logements avec Hangar et autres dépendances, aussi un espace très étendu pour faire un magnifique jardin, situé sur la Rue St-Barthélémy, entre les Rues St-Antoine et DeLacaudière, Joliette.

Conditions faciles et à bas prix. Pour plus amples informations, s'adresser à M. JOSEPH GUBAULT, commis chez MM. J. B. A. Richard & Cie, Joliette. 19 juillet 1888, 2 m.

J. & W. REID,

FABRICANTS DE PAPIER

A LA

Papeterie de Lorette

98, 100, rue St-Paul, Québec

FABRIQUENT LE FEUTRE pour toiture, lambrissage et pour mettre sous les sapin. Aussi boîtes à allumettes en papier, cartes, tapisseries et papiers à envelopper et à imprimer.

A la Papeterie du Pont Rouge.

On fabrique les cartons en bois, pour boîtes, carton de paille, et pulpe de bois.

J. & W. REID font l'importation et le commerce de toutes sortes de papiers, effets pour relieurs, tapisseries, etc., etc.

Ils gardent toujours en magasin un assortiment de papier de métaux et de fournitures pour la marine, etc., etc.

Ils payent le plus haut prix pour toutes sortes de toiles, cordages, chiffons, rogures de papier et toutes sortes de vieux métaux.

Au public voyageur !!!

L. P. H. TURGEON, Agent Général, de la ville de Joliette, est heureux d'annoncer au public de Joliette et des paroisses environnantes, qu'il est maintenant le seul agent pour les Compagnies des Lignes de Chemin de Fer suivantes: Le Vermont Central, le Grand Tronc, le Delaware & Hudson, le South Eastern.

M. TURGEON est également agent pour plusieurs Compagnies d'Assurances très puissantes, sur le feu et la vie, savoir: La Guardian, sur le feu, La Commercial Union, sur le feu et la vie. La United States, sur la vie et La Travelers sur les accidents.

Bureau: Rue Manseau,

Ancienne résidence de F. B. Godin, Ecr. JOLIETTE.

M. Turgeon désire prévenir le public qu'il sera toujours à son Bureau, et qu'en aucun temps, il s'efforcera de donner entière satisfaction aux voyageurs et aux personnes qui voudront bien le favoriser de leurs primes d'Assurances, tant sur le feu que la vie.

Allez le voir, vous serez bien servis et promptement.

M. AUGUSTE GOULET,

SELLIER

et marchand de Chaussures de toutes sortes Place Bourget, en face de la Pesée à Joliette, annonce au public, que ce printemps il a fait de grandes réparations à sa maison de commerce et continuera comme par le passé à tenir un immense assortiment de Chaussures. Il en tient de toutes les sortes, de toutes les qualités et de toutes les formes. Prix suivant la valeur.

M. A. Goulet, continuera sa boutique de sellier et tiendra en vente toutes sortes de harnais, simples et doubles, aussi réparations en tous genres exécutées promptement, le tout, à très bas prix.

De plus tenant une écurie de louage, en qualités de tel spéculateur, il promet, voitures de toutes sortes, bons chevaux, loués à des prix défiant toute compétition.

M. Goulet aura toujours en mains un assortiment considérable de bois de chauffage qu'il vendra à bon marché.

9 Mai 1888 1 au.

M. P. E. Beaupré,

Entrepreneur-Menuisier,

Rue Notre-Dame,

JOLIETTE.

M. Paul Emile Beaupré, annonce au public en général qu'il vient d'ouvrir une boutique de

PORTES, CHASSIS, Etc.,

et qu'il entreprendra toutes les commandes qu'on voudra bien lui donner, à des prix très réduits.

Encouragez M. P. E. Beaupré, et vous aurez la satisfaction de pouvoir dire qu'il travaille à bon marché, et avec un goût supérieur. Allez lui faire une visite, car ses prix défient toute compétition.

Compagnie Minière

— DU —

DISTRICT de JOLIETTE.

HILAIRE NEVEU, PRÉSIDENT.
LOUIS FARLY, SEC.-TRÉSORIER.
REMI NEVEU, SURINTENDANT.

Des parts dans cette Compagnie seront vendues jusqu'à nouvel ordre pour dix piastres (\$10,00) par part.

Les Certificats seront envoyés franc de port en recevant le montant mentionné plus haut.

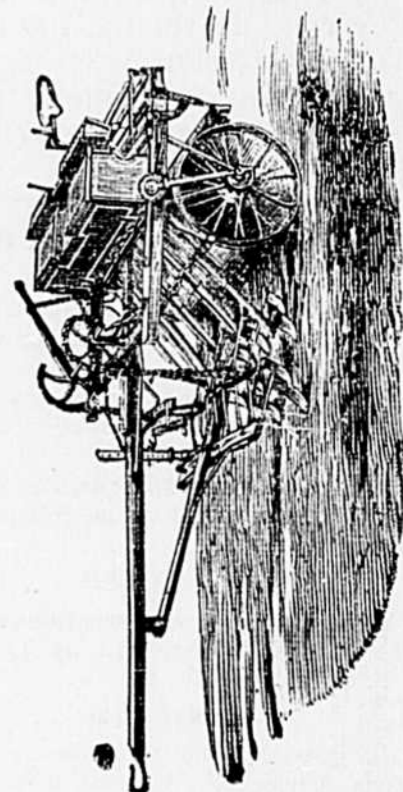
S'adresser à

LOUIS FARLY,

JOLIETTE, P. Q.

N. B.— La propriété est située dans la paroisse de St-Alphouse, comté de Joliette.

Rouleaux semant la graine de mil.



Messieurs les cultivateurs,

Nous avons l'honneur de vous informer que nous manufacturons ce printemps, des rouleaux sur un nouveau système, avec siège à ressort, plate-forme entourée pour les poches, et gratioir à levier pour débouurer le rouleau. Le rouleau est en deux bouts, afin d'en faciliter le retournage. Quand on le désire on adapte à ce rouleau, une boîte pour semer la graine de mil, et une petite herse légère pour la herser. Le tout à un prix raisonnable.

On manufacture aussi des machines pour scier le bois de chauffage avec scie ronde, et fonctionnant avec horse power.

On continue aussi à manufacturer nos machines à moudre, comme par le passé. Une visite est respectueusement sollicitée.

Venez nous rendre une visite, nos instruments sont de première classe, et on garanti de vous donner satisfaction.

Vos serviteurs,

S. VESSOT & CIE.

Manufacturiers,

Joliette, P. Q.

L. Z. MAGNAN

MANUFACTURIER DE

BISCUITS DE JOLIETTE

se fait un devoir de remercier ses amis et le public en général de l'encouragement qu'on a bien voulu lui accorder jusqu'à ce jour.

M. MAGNAN s'efforcera comme par le passé de donner pleine et entière satisfaction à tous ceux qui voudront bien l'encourager.

Toujours en mains, un assortiment complet de

BISCUITS DE TOUTES SORTES qu'il vend aux marchands à des prix défiant toute compétition.

M. MAGNAN prendra aussi des contrats pour fournir aux marchands l'importation qu'elle quantité de tabac manufacturé de la

MANUFACTURE DE JOLIETTE, ainsi que du tabac en feuille.

Ainsi MM. les Marchands de la campagne pourront s'adresser à lui en toute confiance.

L. Z. MAGNAN,

JOLIETTE, P. Q.

20, 9, 11-12 m